

Championnat Individuel Jeunes

Catégories U12, Benjamins

Dimanche 17 Mars 2019

GOLF DE DOMONT

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue IDF et du Comité départemental du Val d'Oise.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Engagement

Date limite d'inscription : lundi 04 mars 2019

Droit d'inscription : 20 €

Le championnat Individuel Jeunes du Val d'Oise fait partie des épreuves comptant pour le mérite amateur Jeunes

Conditions de participation

Catégories d'âge et limite d'index

	Âge	Garçons	Filles
U12	Nés après le 01/01/2007	26,4	31,4
Benjamins	2005-2006	20,4	30,4
Minimes	2003-2004	15,4	24,4

Le nombre total de participants est limité à 72.

Pour la sélection des joueurs, l'index pris en compte sera celui au 4 mars 2019 (date limite d'inscription).

Les clubs pourront éventuellement inscrire des jeunes au-dessus des limites d'index indiquées sur le règlement (5 points d'index maximum au-dessus, 10 points d'index pour les U12).

[L'inscription des U12 au-dessus des limites d'index du règlement devra obligatoirement avoir été validée par l'enseignant de l'école de golf.](#)

Les jeunes « hors index » ne seront retenus que si le nombre d'inscrits ne dépasse pas 72. Ils devront donc vérifier lors de la publication des départs une semaine avant l'épreuve que leur participation a bien été retenue.

Formule de jeu

Stroke play brut / 18 trous

Classement et Prix

Classement : 1 série filles et 1 série garçons dans chaque catégorie (U12 et Benjamins)

En cas d'égalité : les joueurs seront départagés suivant les règles en vigueur sur les scores des 9, 6, 3 et dernier trou.

Remise des prix : Au minimum 2 prix brut filles et 3 prix brut garçons dans chaque catégorie
+ prix spécifique U 10 (1 prix brut filles et 1 prix brut garçons)